

Prix de l'Abonnement.

En ARI. SIX MOIS.
VUE de COMPIÈGNE... 12 fr. 6 fr. 50
et départ limitrophe. 15 fr. 8 fr. 50
et départ et l'Algérie. 17 fr. 9 fr. 50
On ne reçoit pas d'abonnement de 3 mois.
Le prix est payable d'avance.

L'abonnement n'est jamais interrompu, et il est
considéré comme renouvelé, lorsqu'il expiré
sans avoir été renouvelé, en un an ou deux ans consécutifs.

Compiègne, le 9 Septembre 1870

MARCHÉ DE L'ENNEMI

Laon, le 7 septembre 1870.

Le préfet de l'Aisne au ministre de l'intérieur.
Un parlementaire précédant trois corps d'armée partis de Rethel, de Château-Porcien et de Reims, vient demandé à être conduit à la citadelle, et s'est adressé au général, au nom du roi de Prusse, qui aurait quitté Rethel de sa personne ce matin.
L'avant-garde d'un corps d'armée serait aux environs de Sissonne.
La reconnaissance repoussée hier appartenait à cette avant-garde.
Le général vient de rendre compte au ministre de la guerre.

Le ministre de l'intérieur, LÉON GAMBETTA.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets : L'ennemi s'avance sur Paris en trois corps d'armée. L'un est arrivé à Sissonne, dans le département de l'Aisne. L'avant-garde de ce corps a sommé Laon qui a fermé ses portes et résisté.
L'interruption des communications télégraphiques avec Epervain et Château-Thierry fait croire que l'ennemi est sur ces deux points. Les communications subsistent avec Mézières, Epinal et Mulhouse.
On n'a aucune nouvelle du maréchal Bazaine.

Le bruit de la mort du maréchal Mac-Mahon n'est pas officiellement confirmé.
A Paris, ordre parfait. Les habitants ont accueilli avec vives démonstrations de confiance l'assurance donnée par le gouvernement que les approvisionnements étaient largement suffisants pour deux mois.
Le préfet du Rhône mande que l'accord s'est établi entre lui et le comité qui avait d'abord pris la direction des affaires. Ordre parfait.

M. Esquiros, arrivé à Marseille, est acclamé. Les opérations de révision se poursuivent dans tous les départements activement et avec ordre.
La garde mobile demande à marcher.
Plusieurs bataillons sont à Paris ou en marche.

Le ministre de l'intérieur, LÉON GAMBETTA.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE AU PEUPLE FRANÇAIS

Convocation de la constituante.

FRANÇAIS,
En proclamant il y a quatre jours le Gouvernement de la défense nationale, nous avons nous-mêmes défini notre mission.
Le pouvoir gisait à terre; ce qui avait commencé par un attentat finissait par une désertion. Nous n'avons fait que ressaisir le gouvernement échappé à des mains impuissantes.
Mais l'Europe a besoin qu'on l'éclaircisse. Il faut qu'elle connaisse par d'irréversibles témoignages que le pays tout entier est avec nous. Il faut que l'ennemi rencontre sur sa route non seulement l'obstacle d'une ville immense résolue à périr plutôt que de se rendre, mais un peuple entier, debout, organisé, représenté, une assemblée enfin qui puisse porter en tous lieux, et en dépit de tous les désastres, l'âme vivante de la Patrie.

En conséquence :
Le Gouvernement de la défense nationale décrète.
Art. 1^{er}. Les collèges électoraux sont convoqués pour le dimanche 16 octobre, à l'effet d'élire une Assemblée constituante.
Art. 2. Les élections auront lieu au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849.
Art. 3. Le nombre des membres de l'As-

semblée constituante sera de sept cent cinquante.
Art. 4. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

CIRCULAIRE

Adresse par le ministre des affaires étrangères aux représentants de la France à l'étranger.

Monsieur,
Les événements qui viennent de s'accomplir à Paris s'expliquent si bien par la logique inexorable des faits, qu'il est inutile d'insister longuement sur leur sens et leur portée.
En cédant à un élan irrésistible, trop longtemps contenu, la population de Paris a obéi à une nécessité supérieure, celle de son propre salut.
Elle n'a pas voulu périr avec le pouvoir criminel qui conduisait la France à sa perte.
Elle n'a pas prononcé la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie; elle l'a enlevée au nom du droit, de la justice et du salut public.

Et cette sentence était si bien ratifiée à l'avance par la conscience de tous, que nul, les défenseurs les plus bruyants du pouvoir qui tombait, ne s'est levé pour le soutenir.

Il s'est effondré de lui-même, sous le poids de ses fautes aux acclamations d'un peuple immense, sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans qu'une personne ait été privée de sa liberté.

Et l'on a pu voir, chose inouïe dans l'histoire, les citoyens auxquels le cri du peuple confère le mandat périlleux de combattre et de vaincre, ne pas songer un instant aux adversaires qui la veille les incarnaient d'exécutions militaires. C'est en leur refusant l'honneur d'une répression quelconque, qu'ils ont constaté leur aveuglement et leur impuissance.

L'ordre n'a pas été troublé un seul moment; notre confiance dans la sagesse et le patriotisme de la garde nationale et de la population tout entière, nous permet d'affirmer qu'il ne le sera pas.

Delivré de la honte et du péril d'un gouvernement traître à tous ses devoirs, chacun comprend que le premier acte de cette souveraineté nationale, enfin reconquise, est de se commander à soi-même et de chercher sa force dans le respect du droit.
D'ailleurs, le temps presse : l'ennemi est à nos portes; nous n'avons qu'une pensée : le repousser hors de notre territoire.

Mais cette obligation que nous acceptons résolument, ce n'est pas nous qui l'avons imposée à la France; elle ne la subira pas si notre voix avait été écoutée.
Nous avons défendu énergiquement, au prix même de notre popularité, la politique de la paix. Nous y persévérons avec une conviction de plus en plus profonde.

Notre cœur se brise au spectacle de ces massacres humains dans lesquels disparaît la fleur des deux nations, qu'avec un peu de bon sens et beaucoup de liberté, on aurait préservées de ces effroyables catastrophes.

Nous n'avons pas d'expression qui puisse peindre notre admiration pour notre héros, que l'armée, sacrifiée par l'impéritie du commandement suprême, et cependant plus grande par ses défaites que par les plus brillantes victoires.

Car, malgré la connaissance des fautes qui la compromettaient, elle s'est immolée, sublime, devant une mort certaine, et ra-

chetant l'honneur de la France des souffrances de son gouvernement.

Honneur à elle! La nation lui ouvre ses bras! Le pouvoir impérial a voulu les diviser. Le malheur et les devoirs le confondent dans une solennelle étreinte. Scellée par le patriotisme et la liberté, cette alliance nous fait invincibles.

Prêts à tout, nous envisageons avec calme la situation qui nous est faite.
Cette situation, je la précise en quelques mots; je la soumets au jugement de mon pays et de l'Europe.

Nous avons hautement condamné la guerre, et protestant de notre respect pour les droits des peuples, nous avons demandé qu'on laissât l'Allemagne maîtresse de ses destinées.

Nous voulons que la liberté fût à la fois notre lien commun et notre commun boudier; nous étions convaincus que ces forces morales assureraient à jamais le maintien de la paix. Mais, comme sanction, nous réclamons une arme pour chaque citoyen, une organisation civique, des chefs élus. Alors, nous demeurerons inexpugnables sur notre sol.

Le gouvernement impérial, qui avait depuis longtemps séparé ses intérêts de ceux du pays, a repoussé cette politique. Nous la reprenons, avec l'espoir qu'instruite par l'expérience, la France aura la sagesse de la pratiquer.

De son côté le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie impériale.

La dynastie est à terre. La France libre se lève.

Le roi de Prusse veut-il continuer une lutte impie qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous?

Veut-il donner au monde du dix-neuvième siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entre-détruisent, et qui oubliant de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres?

Libre à lui; qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire.
Si c'est un défi, nous l'acceptons.

Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire national, ni une pierre de nos forteresses.

Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance.
Nous ne trahirons que pour une paix durable.

Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries.
Mais, fussions-nous seuls, nous ne faiblirons pas.

Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une enceinte bien établie, mais surtout les poitrines de trois cent mille combattants décidés à tenir jusqu'au dernier.

Quand ils vont pieusement déposer des couronnes aux pieds de la statue de Strasbourg, ils n'oublieront pas seulement à un sentiment d'admiration enthousiaste, ils prennent leur héroïque mot d'ordre. Ils jurent d'être dignes de leurs frères d'Alsace et de mourir comme eux.

Après les forts, les remparts; après les remparts, les barricades. Paris peut tenir trois mois et vaincre. S'il succombait, la France, debout à son appel, le vengerait; elle continuerait la lutte et l'agresseur y périrait.

Voilà, Monsieur, ce que l'Europe doit savoir. Nous n'avons pas accepté le pouvoir dans un autre but. Nous ne le conservons que pour la France.

La maison Severino Falkenberg et Cie était plus prospère que jamais. On parlait d'un emprunt suédois dont elle avait été concessionnaire, et son crédit passait à l'état de proverbe. Severino faisait grande figure à la Bourse et sur les boulevards. Il était coté très haut dans les boudoirs célèbres, et les chroniqueurs le citaient dans leurs articles.

Un jour, son ami Christian Rams l'attendait dans son cabinet particulier, c'est-à-dire dans son fumoir; Severino vint à lui avec la

vite la Gossette.
La jeune fille, quoique effrayée, s'approcha d'Otto.
Celui-ci écarta le haut de son corsage, et mit à nu son épaule et la naissance du bras.

— Voyons, reviens à toi et regarde, dit-il au Professeur.
Celui-ci tint un instant son regard fixe vers ce bras, sur lequel apparaissaient les lettres dont Karyn avait parlé à son frère, un soir, le lecteur se le rappelle, au retour du bain.

— Reconnaiss-tu cela? demanda-t-il anxieusement à l'homme ivre.
Il s'opéra chez le Professeur une transfiguration subite. Sa bouche se contracta par un rire nerveux, métallique, et ses yeux se mouillèrent de larmes.

Malgré l'effroi de la jeune fille, il saisit son bras, l'approcha de ses lèvres et le baisa.
— Et bien! fit Otto.
— Oui, je le reconnais... c'est bien cela... H. veut dire Hermusora S. Severino.

— Mais cet H au-dessous de l'H? — Hermusora est la mère; le P. Severino est le père... Oh! ne me repoussez pas, car tous ces souvenirs m'enchantent... Laissez-moi l'enfant encore, ce bras!... Et toi, enfant d'Hermusora, permets-moi de l'aimer en souvenir du sentiment que m'inspira ta mère... et, je te le jure, je ne l'effrayerai pas, car je ne boirai jamais, plus jamais!... Le Professeur, agenouillé près de la Gossette, avait dans le regard une expression de ravissement qui faisait presque oublier sa laideur. On eût dit qu'une petite fleur bleue venait subitement d'éclorre sur ce fumier infect.

XXIII
L'ENFANT D'ELVA
La maison Severino Falkenberg et Cie était plus prospère que jamais. On parlait d'un emprunt suédois dont elle avait été concessionnaire, et son crédit passait à l'état de proverbe. Severino faisait grande figure à la Bourse et sur les boulevards. Il était coté très haut dans les boudoirs célèbres, et les chroniqueurs le citaient dans leurs articles.

Un jour, son ami Christian Rams l'attendait dans son cabinet particulier, c'est-à-dire dans son fumoir; Severino vint à lui avec la

riens pas une minute si nous ne trouvions pas la population de Paris et la France entière décidées à partager nos résolutions.

Je les résume d'un mot. Devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera, nous ne voulons que la paix. Mais, si on continue contre nous une guerre funeste que nous ayons condamnée, nous ferons notre devoir jusqu'au bout, et j'ai la ferme confiance que notre cause, qui est celle du droit et de la justice, finira par triompher.

C'est en ce sens que je vous invite à expliciter la situation à M. le ministre de la cour près de laquelle vous êtes accrédité, et entre les mains duquel vous laisserez copie de ce document.

Agrez, monsieur, l'expression de ma haute considération.
Le ministre des affaires étrangères, JULES FAVRE.

La réponse des Etats-Unis.

Le ministre des affaires étrangères a reçu de la légation des Etats-Unis la note suivante :

Monsieur, j'ai reçu la nuit dernière, à onze heures, la communication que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la date du 5 courant, et par laquelle vous me faisiez savoir que, en vertu d'une résolution adoptée par les membres du Gouvernement de la défense nationale, le département des affaires étrangères vous avait été confié.

J'ai à mon tour la satisfaction de vous annoncer que j'ai reçu de mon Gouvernement un télégramme par lequel il me donne mission de reconnaître le Gouvernement de la défense nationale comme le Gouvernement de la France.

En conséquence, je suis prêt à entrer en relations avec ce Gouvernement, et, si vous le voulez bien, à traiter avec lui toutes les affaires ressortissant aux fonctions dont je suis revêtu.

En faisant cette communication à Votre Excellence, je la prie d'agréer pour elle-même et pour les membres du Gouvernement de la défense nationale, les félicitations du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis; ils auront appris avec enthousiasme la proclamation de cette République qui s'est instituée en France sans qu'une goutte de sang ait été versée, et ils s'associeront par le cœur et sympathiquement à ce grand mouvement qui s'opère et croient devoir être félicités en résultats heureux pour le peuple français et pour l'humanité tout entière.

Jouissant depuis près d'un siècle des inébranlables bienfaits du gouvernement républicain, le peuple des Etats-Unis ne peut assister qu'avec le plus profond intérêt aux efforts de ce peuple français auquel le rattachent les liens d'une amitié traditionnelle et qui cherche à fonder les institutions par lesquelles on assurera à la génération présente, comme à sa postérité, le droit inaliénable de vivre en travaillant au bonheur de tous.

En terminant, je tiens à dire à Votre Excellence que je me félicite d'avoir pour intermédiaire entre le Gouvernement de la défense nationale et moi l'homme si distingué dont on apprécie tant, dans mon propre pays, le caractère élevé, et qui a consacré avec dévouement toutes les forces de son intelligence à la cause de la liberté humaine et des gouvernements libres.

Agrez, etc.
WASHINGTON.
M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères a reçu hier la visite de :
L'ambassadeur d'Angleterre;
L'ambassadeur d'Autriche;
Le ministre d'Italie;
Le ministre des Etats-Unis;
L'ambassadeur de Turquie;
Le nonce du pape;
Le chargé d'affaires de Russie;
L'ambassadeur d'Espagne;
Le ministre de Suisse;

M. le ministre des affaires étrangères a rendu aujourd'hui toutes ces visites.

Circulaire du ministre de l'intérieur.

Le membre du Gouvernement de la défense nationale délégué au département de l'intérieur vient d'adresser la circulaire suivante aux administra-

teurs provinciaux et aux préfets des départements de la République :

Monsieur le préfet, fonctionnaire institué dans un jour d'extrême péril par le Gouvernement qui s'est donné le nom de Gouvernement de la défense nationale, votre caractère et votre conduite se trouvent par là même, aussi nettement définis que les comportent les pressantes nécessités du salut public.

La défense du pays avant tout! Assurez-la, non seulement en préparant la mise à exécution sans retard ni difficultés de toutes les mesures votées sous le régime antérieur, mais en suscitant autour de vous les énergies locales, en disciplinant par avance tous les dévouements, afin que le Gouvernement puisse les mettre à profit suivant les besoins du pays. Toute votre administration se réduit pour le moment à déterminer le grand effort qui doit être tenté par tous les citoyens en vue de sauver la France.

A cet égard, vous avez le droit de compter sur l'efficacité de toutes les mesures que vous aurez prises dans ce suprême intérêt. Si, comme je n'en doute point, vous concentrez rapidement et tournez toutes les forces vives de la nation vers ce grand but, vous caractérez du même coup toutes les divisions, tous les conflits entre les diverses administrations, ce qui est d'une importance capitale dans une crise comme celle où nous sommes.

Pour ce qui est de vos relations avec l'ancien personnel du gouvernement déchu, maires, adjoints, conseillers municipaux et fonctionnaires, relevant exclusivement de l'ordre administratif, votre conduite est toute tracée dans les idées que je viens d'exposer. Ce qu'il faut à notre pays endormi et depuis dix-huit ans, ce qu'il lui est nécessaire au jour de ce terrible réveil, c'est l'activité, sans confusion, la vie, une vie régulière et organisée. Partout donc où se manifesteront des tendances à la propre initiative des citoyens assemblés dans leurs comités, encouragez-les en les réglant, si elles s'inspirent de l'esprit de patriotisme et de dévouement qui anime les représentants des pouvoirs publics.

Le Gouvernement de la défense nationale a été composé par le peuple de ses propres élus : il représente en France le grand principe du suffrage universel. Ce gouvernement manquera à son devoir comme à son origine s'il ne tournait pas des regards sur les municipalités issues comme ses membres des urnes populaires. Partout où sont installés des conseils municipaux élus sous l'influence du courant libéral et démocratique, que les membres de ces conseils deviennent vos principaux auxiliaires. Partout au contraire où, sous la pression fatale du régime antérieur, les aspirations des citoyens ont été refroidies et où les conseils municipaux et les officiers municipaux ne représentent que des tendances rétrogrades, entourez-vous de municipalités provisoires et placez à leur tête les chefs qui leur auront choisis elles-mêmes dans leur sein, si dans leur choix, elles ont su obéir aux nécessités patriotiques qui pèsent sur la France.

En résumé, ne pensez qu'à la guerre et aux mesures qu'elle doit engendrer; donnez le calme et la sécurité pour obtenir en retour l'union et la confiance; ajoutez d'autorité tout ce qui n'a pas trait à la défense nationale ou pourrait l'entraver; rendez-moi compte de toutes vos opérations et complex sur moi pour vous souvenir dans la grande œuvre à laquelle vous êtes associés et qui doit nous enflammer tous du zèle le plus ardent, puisqu'il va du salut de la patrie.

Recevez, etc.
Le ministre de l'intérieur, LÉON GAMBETTA.

Le Journal officiel de mercredi contient les différents décrets suivants :

Un décret portant que les tribunaux rendront la justice au nom du peuple français;
Un décret supprimant le ministère de la maison de l'empereur, faisant rentrer dans le domaine de l'Etat tous les biens, meubles et immeubles désignés sous le nom de biens de la liste civile, mettant sous séquestre les biens désignés sous le nom de la liste civile;
Un décret abolissant le timbre sur les journaux ou autres publications;
Un arrêté nommant des préfets, des magistrats, le directeur de l'imprimerie nationale, des adjoints au maire de Paris;
Un décret instituant une commission chargée de réunir, de classer et de préparer la publication de la volumineuse correspondance de la famille impériale avec de nombreux personnages contemporains, correspondance qui a été saisie à la frontière par les soins du préfet de police.

Quelques journaux parlent d'un nouvel emprunt; nous pourrions dire que cette question n'a été ni résolue ni même traitée dans les conseils du Gouvernement.

Les publications des comptes du Trésor constatent que le Gouvernement est en mesure de faire face aux exigences de la situation actuelle.

L'Agence Havas nous transmet les dépêches suivantes :
Bruxelles, 7 septembre, s.
On mande de Berlin, en date du 7 septembre :

La Correspondance provinciale dit : Les derniers événements ont en des conséquences d'une telle importance, qu'il n'est guère de puissance qui puisse songer à intervenir pour arrêter la marche de la guerre. Les événements de Sedan ont dû mettre fin à de pareilles velléités. Le changement de gouvernement en France enlève tout fondement à l'urgence d'une médiation.

Voici un personnage qui, dans notre drame, n'a pas eu occasion d'entrer souvent en scène. C'est un peu généralement le rôle de la femme; elle agit moins par elle-même qu'elle ne fait agir les autres.

Christian Rams lui avait été présenté comme un millionnaire de fraîche date. Ces millionnaires-là sont très recherchés à Paris dans le monde galant; ils sont plus tendres, probablement; et on les croque plus facilement que les millionnaires endurcis.

Elva habitait un charmant petit hôtel de l'avenue Friedland. Elle avait deux personnes de domestiques, l'un pour le jour, l'autre pour la nuit. La domesticité nocturne, par une fantaisie de la jeune femme, se composait de nègres et de créoles.

La belle Finlandaise avait des états de service assez remarquables, et dignes d'exciter l'envie chez ses rivaux et amies. Ainsi, elle avait provoqué la ruine de plusieurs fortunes, et elle comptait, parmi ceux qui l'avaient aimée, trois suicidés et deux condamnés au bagne pour faux.

Ce n'en était pas moins une charmante enfant, très recherchée, amusante à ses heures, et folle et enjouée dans ses fêtes. Ses compatriotes la craignaient avec orgueil, et pour la Tout-Paris, elle fut à la mode bien un mois durant.

Elle aimait certainement beaucoup moins Severino qu'autrefois, mais elle le voyait cependant avec plaisir. Cette fréquentation la relevait un peu moralement. Elle avait le droit de le mépriser.

On introduisit les deux jeunes gens auprès d'elle.
— Il eût été difficile de reconnaître en elle la simple et modeste Finlandaise que nous avons entrevue chez le vieux Kar. Tout avait changé : son costume, ses manières, même son visage, qui nous apparaît plus joli; une certaine distinction même, d'un aloi douteux peut-être pour les connaisseurs du vrai monde, embellissant toute sa personne.

Nous ne décrierons pas sa toilette, d'un négligé riche et en même temps de bon goût.
— Comme c'est aimable de venir

FEUILLETON DU PROGRÈS DE L'OISE

LE DRAME

DES

CARRIÈRES

D'AMÉRIQUE

Par Angelo de Sorr.

— Et, depuis ce jour, vous avez bu ? dit Otto.

— Oh! non, car j'ai en comme un ressouvenir de bonheur. Un instant j'ai cru que je pourrais l'aimer autrement, mais, j'avoue ma faiblesse, je ne le pus.

« Hermusora avait eu un enfant.
— Ah! fit Otto se rappelant sans doute un détail qui se rattachait à cette phrase. Et de qui cet enfant? demanda-t-il.

— De Severino. C'était une petite fille qu'elle avait placée chez une nourrice; à la campagne. J'allais quelquefois voir cet enfant, et cela me refusait le cœur : je pensais à elle, je retrouvais dans ces traits à peine dessinés le souvenir d'un visage aimé, et de souvenir de l'enfance me rassérénait l'âme. Mais le mal m'envenimait. Je me repris à boire, et j'oubliai l'enfant afin de mieux oublier la mère.

— Et cet enfant, qu'est-elle devenue ?
— Je ne sais !... C'est comme si vous me demandiez ce qu'est Hermusora, maintenant ! Je ne la vois même plus dans mes hallucinations d'ivresse, et l'absinthe a cautérisé mon cœur.

Le Professeur redemanda un autre flacon, et but à même. Ses lèvres blanchissaient, ses joues avaient des teintes plombées, et ses yeux s'égarèrent.

— Alors, cet enfant est perdue ?
— Je ne sais. La Hermusora y tenait cependant, car, en cas d'accident, elle en avait fait

Les cent mille prisonniers français seront répartis dans les divers États, proportionnellement à leur population.

M. Delbruck, président de la chancellerie fédérale, s'est rendu au quartier-général du roi.

Madrid, 7 septembre soir.

La presse républicaine publie un manifeste adressé aux républicains français et signé par huit journaux. Ce manifeste se termine ainsi : « Aujourd'hui, comme en 1792, vous triompherez parce que la victoire couronne toujours les efforts héroïques d'un peuple qui combat pour les droits sacrés de la liberté et de la patrie. »

Dans plusieurs provinces, les républicains ont célébré par des banquets et des manifestations l'avènement de la république française.

Londres, 8 septembre.

Les représentants diplomatiques de la Russie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Turquie, et le chargé d'affaires de France ont en mardi et mercredi une conférence avec lord Granville, dans les salons du Foreign Office.

Il se confirme que le duc d'Hamilton a mis son château de Brodick, dans l'île d'Arran, à la disposition de l'impératrice et du prince impérial. Des préparatifs sont faits pour leur réception.

On assure que le prince de Joinville et le duc de Chartres sont revenus hier à Londres, venant de Calais.

On dément de bonne source l'arrivée du prince de Metternich à Londres.

Vienne, 6 septembre.

Tous les journaux parus ce matin rendent hommage à la droiture et à la loyauté des hommes qui composent le Gouvernement de la République française.

Les journaux hongrois et polonais expriment les plus vives sympathies pour la France et constatent avec admiration les efforts héroïques qu'elle fait pour défendre l'intégrité de son territoire.

La *Revue de Pesti* dit que la victoire du peuple français implique la liberté de l'Europe, tandis que le triomphe de la Prusse la compromettrait pour toujours.

La *Gazette autrichienne* dit : La guerre des Hohenzollern contre la République française est une lutte de principes. C'est la liberté européenne aux prises avec un piloyable système d'oppression et de conquête.

Prague, 6 septembre.

Le journal la *Politique* publie une dépêche ainsi conçue : « A Metz, les Français sont infatigables à occuper les assiégés. »

« Le 4 septembre, ils ont fait sauter une fougasse qui a détruit les travaux des troupes allemandes assiégées. »

« Les négociations pour la reddition de Strasbourg sont demeurées sans résultat. »

On écrit de Saint-Petersbourg, le 7/19 septembre :

Le *Journal de Saint-Petersbourg* dit que le cabinet impérial déclare officiellement que son appui restera assuré à tout effort tendant à abréger, à localiser la guerre, et à amener une paix durable et durable. Sa coopération ne ferait pas défaut aux efforts des puissances neutres poursuivant ce but. Le gouvernement impérial n'admettra pas qu'un obstacle vienne entraver sa liberté d'action.

On lit dans l'*Opinion nationale* :

Il résulte de documents positifs, conservés au ministère des affaires étrangères, que lorsque M. de Gramont a prononcé au Corps législatif la déclaration menaçante qui a déterminé la guerre, il avait reçu de nos agents diplomatiques en Allemagne, l'état détaillé des forces que la Prusse pouvait lancer contre nous, forces admirablement équipées, organisées et préparées de longue main, toutes prêtes à marcher.

Ces forces représentaient un total de onze cent quatre-vingt mille hommes d'infanterie et de cent trente mille hommes de cavalerie, ensemble plus de deux cent mille soldats avec une artillerie formidable.

Dans le même temps, le relevé des votes de l'armée sur le plébiscite ne donnait pour toute la France, y compris les troupes qui étaient en Algérie, qu'un chiffre de trois cent trente-sept mille hommes.

C'est donc avec la certitude qu'on n'avait que 337 mille hommes armés à opposer à douze cent mille Allemands, que les ministres de l'empire et Napoléon III lui-même, ont déclaré la guerre et jeté la France dans cette sanglante et honteuse aventure.

Nous demandons que le gouvernement républicain, après vérification et rectification s'il y a lieu, fasse afficher ces chiffres accablants dans toutes les communes et dans tous les hameaux de la France. — Ch. Sauvêtre.

L'*Opinion nationale* dit :

Nous apprenons que le ministère des finances va s'installer à Tours.

On nous annonce aussi qu'un avis a été donné au ministère des travaux publics de tout préparer pour se transporter dans la même direction.

Les autres ministères recevront, en partie, des ordres analogues :

C'est bien ; mais ce n'est pas assez. Il faut que l'armée de secours soit bien en mesure d'opérer, entre Bourges et Paris, pendant qu'on enlève deux armées de réserve ; l'une sur le Rhin et l'autre sur la Garonne.

La Loire est aujourd'hui le boulevard de la France. C'est sur la Loire que nous devons, sans perdre une heure ni une minute, organiser la défense nationale.

Les journaux de Paris publient la lettre suivante :

Paris, 8 septembre 1870.

Monsieur le rédacteur,

Au moment où toutes les opinions désarment et où tous les citoyens s'unissent contre l'ennemi, un article odieux, intitulé *la Nation*, signé général Chavert, et qui est une véritable exhortation à la guerre civile, a paru ce matin dans la *Marseillaise*. Permettez-moi de rappeler au public que je ne fais plus, en quoi que ce soit, partie de ce journal.

Agée, monsieur le rédacteur, l'assurance de mon dévouement.

HENRI ROCHERFORT.

La *Gazette de France* raconte que, refusant de tenir compte du décret qui supprime le

SEITE DU FAUVELOIS.

me distraire dans ma solitude, dit-elle aussitôt avec un sourire d'un charmant accueil à ses visiteurs.

— Et pourquoi cette solitude, belle enfant ? dit le gouverneur en lui baisant la main.

— Mais je suis horriblement fatiguée, et j'ai donné ordre de ne recevoir personne que mes deux chiens compatriotes.

(La suite au prochain numéro.)

Sénat, lundi, vers deux heures ; quelques sénateurs se sont présentés à la porte du palais de Luxembourg, avec la résolution d'aller s'asseoir sur les banquettes de la salle des séances. Leur projet était probablement d'y rédiger et d'y signer une protestation.

Mais le bataillon de la garde nationale préposé à la garde du palais a bravement croisé la baïonnette ; la population du quartier a applaudi, et les sénateurs vaincus ont dû rebrousser chemin.

Le préfet de police arrête :

Art. 1^{er}. Le corps des sergents de ville est licencié.

Art. 2. Il est remplacé par un corps de police dont la mission exclusive est de veiller au maintien du bon ordre et de la sécurité des personnes et des propriétés.

Art. 3. Les hommes faisant partie de ce corps, choisis par les anciens militaires, seront appelés *Gardiens de la paix publique*.

Art. 4. Ils ne seront pas armés.

Art. 5. Si les circonstances l'exigent, les gardiens de la paix publique concourront à la défense nationale. Ils recevront, en ce cas, l'armement du soldat.

Le préfet de police, DE KÉRATRY.

LES BRUTS D'INTERVENTION

Dans cette délicate question nous ne prenons sur nous de rien affirmer, de rien émettre. L'horizon de ce côté est absolument obscur. Nous nous bornons à enregistrer à titre de bruits les vagues informations que nous rencontrons dans les journaux étrangers et chez nos confrères à Paris.

Les journaux de Vienne, par exemple, disent, à propos des projets de médiation des puissances, que M. de Beust est convaincu qu'il ne suffit pas de se présenter devant les belligérènes avec des bases précises de paix, mais que les puissances médiatrices doivent d'abord se concerter sur la forme de la médiation, et sur les moyens par lesquels cette médiation serait éventuellement appuyée.

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, plus particulièrement annonce, sur la foi d'un télégramme de Saint-Petersbourg, qu'il se pourrait que le cabinet russe proposât bientôt la réunion d'un congrès.

La *Gazette de France* croit savoir que « A l'offre officielle de médiation faite par l'Angleterre, M. de Bismarck aurait répondu officiellement qu'en principe la Prusse refusait toute intervention, mais que pour faire preuve de bonne volonté, il autoriserait l'Angleterre à faire savoir au gouvernement français que la Prusse consentait à traiter sous les conditions suivantes : 1^{re} cession par la France de la moitié de sa flotte cuirassée ; 2^o indemnité de guerre de trois milliards ; 3^o rectification des frontières au profit de l'Allemagne, et dans le but de mettre la France dans l'impossibilité de tenter une nouvelle agression. »

Cette dernière question, de l'aveu de M. de Bismarck, serait néanmoins résolue dans un congrès européen.

Au contraire de ce qui précède, la *Presse* croit savoir que, depuis l'ouverture de la campagne, le cabinet de Berlin n'a fait connaître à aucune des cours étrangères les conditions qu'il se proposait de faire prévaloir au moment de la paix.

Enfin l'*Opinion nationale* reproduit ces passages d'une correspondance de Londres et d'après laquelle si la Prusse ne voulait pas se contenter de la gloire acquise par ses armes, exige des compensations, la Grande-Bretagne tout entière approuverait la résistance que nous ferons jusqu'à la mort, et qu'il est probable que même la Russie fournirait contre elle toutes les puissances qui se sont entendues pour garder la neutralité.

Quant à présent donc, la question de l'intervention demeure comme une éventualité encore fort lointaine. — Xavier Eyma.

LETTRES DE PARIS

On écrit au *Progrès de l'Oise* :

Paris, mardi 6 septembre.

Le *Journal officiel* contient ce matin une série de décrets et de communications du Gouvernement de la défense nationale. Je n'en ferai pas l'énumération ; mais il y a une note sur laquelle j'appellerai votre attention : elle est signée par M. Gambetta et est adressée aux administrateurs provinciaux et aux préfets des départements.

Le caractère du nouveau Gouvernement y est exposé avec netteté : « C'est un Gouvernement de défense nationale, une République de combat à outrance contre l'envahisseur. »

Mais il y a surtout un passage sur lequel il convient d'insister, c'est celui-ci : « Quand Paris aura fait son devoir, il remettra à la nation le mandat redoutable que la nécessité lui impose en convoquant une assemblée constituante. »

Voilà un engagement d'honneur pris envers la France par les hommes qui occupent aujourd'hui le Pouvoir, et nous sommes convaincus qu'ils seront fidèles à leur parole.

Nos journaux les moins disposés à accepter la France républicaine, tout en contestant la légalité du mouvement révolutionnaire du dimanche, reconnaissent que toute discussion politique doit être ajournée. « Oui, dit la *Gazette de France*, ne pensons qu'à nos ennemis extérieurs, qu'à la danger que nous fait courir en ce moment la présence de huit cent mille allemands sur notre territoire. Pour le reste, nous verrons après. »

Voilà des paroles patriotiques que tous les honnêtes gens peuvent répéter : c'est le sentiment qui s'impose à tous en présence de l'ennemi. L'heure des discussions n'est pas venue ; la France redonnera maîtresse d'elle-même quand l'étranger ne foulera plus son territoire ; elle décidera de son sort dans la plénitude de ses droits.

Une ligne du *Journal officiel* est plus éloquent que toutes les exhortations, c'est celle-ci : « L'ennemi se rapproche de plus en plus de Paris. »

Le gouverneur de Paris et le ministre de la guerre prennent toutes les mesures nécessaires pour que la ville résiste. On assure qu'une partie du corps du général Vinoy a pu rentrer cette nuit dans la capitale ; des armées s'organisent à Lyon et sur la Loire. Que Paris repousse un premier assaut, tout sera sauvé, et j'ai la conviction que l'ennemi sera vigoureusement repoussé sur les remparts. Un premier succès exalterait la population parisienne et donne-

rait le temps à la France d'accourir à son secours. Il ne faut pas que Paris et la France comptent sur l'aide de l'étranger et sur l'intervention diplomatique des puissances. Nos alliés, si tant est que nous en ayons, sont trop loin ; et quant à l'intervention diplomatique, la Prusse, qui n'a pas observé les traités, n'en tiendrait aucun compte et ne ralentirait pas d'une minute la marche de ses soldats sur Paris.

Le bruit a couru hier que M. Jules Favre s'était rendu au quartier-général du roi Guillaume avec une mission du Gouvernement. Le bruit était démenti ce matin. On disait aussi que M. Tachard, député de Mulhouse, était parti pour Londres, où il devait voir lord Grandville.

D'un autre côté, on parle d'une alliance entre la France et la République américaine, qui enverrait deux millions de fusils.

Mais, plus que jamais, il faut se défier des bruits qui courent : les journaux ne se font pas faute de publier les renseignements les plus excentriques, et les marchands les annoncent pour stipuler la curiosité publique et activer la vente. C'est ainsi que ce matin les petits marchands ambulants criaient en montrant leurs journaux : l'arrestation de la princesse Mathilde à Dieppe, avec 54 millions. Or il paraît, en effet, que la princesse Mathilde a été arrêtée ; mais au lieu de millions, il faut lire le mot *colis*.

Victor Hugo est arrivé hier à Paris : ses amis lui avaient préparé des ovations. Le poète était très ému, il pleurait et pouvait à peine parler.

Louis Blanc était arrivé la veille : on assure qu'il va être nommé ambassadeur à Londres, en remplacement de M. de La Valette, révoqué.

M. Rouher est également parti pour Londres, et j'entends dire qu'il va essayer d'intervenir dans le but d'obtenir que le roi de Prusse signe la paix devant la capitale, sans y entrer.

Il est arrivé ici un grand nombre de fugitifs de la bataille, ou plutôt des batailles de Sedan : ils sont dans un état déplorable ; beaucoup n'avaient plus de chaussures et portaient pour tout vêtement des morceaux de toile de tente. La plupart montrent une très vive irritation contre les généraux qui les ont mal commandés et qu'ils accusent de les avoir menés à la boucherie.

La garde mobile est toujours au camp de Saint-Maur ; mais elle attend à tout instant l'ordre de rentrer dans Paris ; elle est disposée à combattre énergiquement.

Il paraît qu'on a trouvé dans le fort de Vincennes une réserve considérable de fusils.

Le bruit a couru ce matin que des uhlands avaient été vus près de Saint-Denis, et qu'ils avaient été arrêtés par la population. Le fait est invraisemblable.

Autre bruit ; mais celui-là est navrant : Bazaine, enfermé dans Metz, aurait été obligé de capituler. Nous n'y voudrions croire que quand la nouvelle sera officielle.

Les diamants de la couronne sont déposés en lieu sûr mais non à la Banque de France comme on l'a dit.

Bourse. — Le marché devient de plus en plus mauvais : la rente baisse encore et tombe de 52,50 à 51. L'emprunt, sur lequel, à la rigueur, on ne peut perdre que le premier versement (le 5^e du capital), se tient, par cette seule raison, de 50 à 60 c.

Plus cher que la rente. Les valeurs françaises sont également affectées et baissent dans la même proportion.

Les valeurs étrangères ont peine à résister au mouvement : seuls, le Lombard et l'Autrichien se tiennent ; mais il est évident qu'ils ne peuvent résister longtemps à la baisse générale.

Paris, mercredi 7 septembre.

Le nouveau gouvernement vient de publier la note-circulaire qu'il a adressée à tous les agents diplomatiques de la France et qu'il a communiquée, dit-on, aux ambassadeurs et ministres étrangers résidant encore à Paris.

Cette note contient une proposition de paix indirectement adressée au roi de Prusse, de la part de ceux qui se sont toujours, avant les hostilités actuelles, prononcés contre la guerre ; mais elle contient aussi, en cas de réponse négative ou d'un projet de démentement, une déclaration des plus formelles : Nous ne céderons pas un pouce de terrain et nous sommes prêts à faire une guerre d'extermination.

Quelle impression cette note produira-t-elle sur les puissances étrangères et sur la Prusse en particulier ? C'est ce que nous ne saurions dire. Nous n'avons aucune confiance dans une médiation diplomatique, et la Prusse nous fait depuis six semaines une guerre d'extermination dans laquelle le nombre lui a toujours donné l'avantage. C'est à Paris seulement que le roi Guillaume voudra signer la paix ; on peut être assuré de son intention à cet égard ; nous n'avons pas de grâce à attendre, à espérer, à désirer.

Toute la question se résume dans ces mots : Paris peut-il résister à l'attaque des armées Prussiennes ? Nous ne sommes pas dans le secret de ceux qui président aux mesures de défense ; nous ne savons donc pas ce qu'ils pensent des moyens de résistance au point de vue militaire. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que si l'y a une partie de la population qu'épouvante l'éventualité d'un siège, nous voyons aussi une autre partie qui se dispose énergiquement à faire son devoir. Il y a ici des troupes régulières qui rallient la capitale, il y a des volontaires, il y a des gardes mobiles, il y a la garde nationale, et, cette fois, on assure que les armées ne font pas défaut. Tout ce que la science humaine, stimulée par le génie de la destruction, peut inventer, sera employé, et sous ce rapport on dit qu'il a été déjà beaucoup fait, de ne puis rien ajouter, car c'est plus que jamais en ce moment qu'on ne peut rien dire sur l'état de la défense.

Vous trouverez dans nos journaux une foule de détails plus ou moins raisonnables sur ce qu'on appelle la trahison. Y a-t-il eu trahison ou seulement incapacité ? C'est ce que l'avenir seul nous révélera bientôt. Mais n'oublions pas qu'il ne faut jamais prononcer qu'avec réserve ce mot de trahison qui nous a toujours appar-

comme un cauchemar au milieu des malheurs de la patrie.

Quant aux nouvelles du jour, elles se réduisent à une série de bruits dont nous ne pouvons contrôler la valeur ; ainsi on parle avec persistance de la capitulation du corps d'armée de Bazaine, en même temps qu'on se berce de l'espérance qu'il a pu forcer le triple cordon de troupes qui l'enserrent.

On donnait comme officielle la nouvelle de la mort de Mac-Mahon qui aurait succombé hier à ses blessures.

Divers renseignements circulent au sujet de M. de Palikao : pendant que des correspondants disent qu'il a traversé la Belgique, on assure qu'il est nommé au commandement de l'armée de Lyon qui doit venir au secours de Paris.

La Princesse Mathilde qui avait été arrêtée, a été reconduite à la frontière.

Paris est morne : la pluie tombe depuis le matin, c'est un allié inattendu qui retarde d'un jour la marche de l'ennemi. Le soir l'aspect de la capitale est triste : les boulevards perdent de bonne heure leur physionomie animée ; on voit de place en place se former des groupes d'où ne part aucun cri ; on échange en silence les nouvelles. Pendant le jour des rassemblements se font autour des soldats qui reviennent de Sedan et racontent les détails navrants du désastre.

Bourse. — La bourse d'aujourd'hui est, je ne dirai pas plus rassurée, mais plus ferme. De vagues espérances de paix circulent ; mais quel fond faut-il faire sur ce bruit d'une intervention des neutres ? Quoi qu'il en soit, la rente monte de 51 à 53 fr. et l'emprunt le suit, cotant 50 c. au-dessus. Les valeurs sont plus fermes. La circulaire de M. J. Favre est bien interprétée.

Pour extrait : F. VALETTE.

ASSEZ DE SANG

Sous le titre : ASSEZ DE SANG, le *Figaro* publie le remarquable article qu'on va lire :

Le manifeste à l'Europe, que nous avions annoncé, a paru au *Journal officiel* :

C'est une circulaire de M. Jules Favre, vice-président du gouvernement provisoire, aux représentants de la France à l'étranger. En la reproduisant, nous nous associons de toute notre âme aux considérations élevées et puissantes qui y sont développées dans un grand et noble langage.

La reddition de l'empereur Napoléon à la Prusse et sa déchéance du trône ont certainement ouvert une phase nouvelle à la lutte gigantesque dont nous sommes les témoins depuis six semaines.

Une République s'est dressée sur le cadavre du second empire.

Peut-être et doit-elle subir les conséquences d'une guerre qu'elle n'a pas voulue ? Non, mille fois non !

Et cette conclusion est d'autant plus juste, d'autant plus logique, que cette République ne fait pas seulement que succéder à l'empire ; elle est sa condamnation.

Qui est-ce qui a signé l'arrêt de mort de la dynastie napoléonienne ? N'est-ce pas le peuple de Paris, organe du peuple français tout entier ?

La constitution de 1852, confirmée en ce point par le plébiscite du 8 mai 1870, avait attribué à l'empereur, à un seul homme, le droit monstrueux de faire la paix ou la guerre. Il mettait dans sa main le pouvoir de faire détruire, à sa fantaisie, des millions d'hommes, d'aventurer l'existence même de la nation, de jouer la France à pile ou face sur un champ de bataille.

Cette révolte omnipotente a disparu dans l'effondrement du régime impérial.

Aujourd'hui, elle peut, sans reculer et sans faiblesse, dire à la Prusse :

« Celui qui a déchaîné sur le continent les désastres de la guerre est sous le verrou de vos fortresses. Faites-en ce que vous voudrez. Je le répète, je vous l'abandonne. Et maintenant, libre de moi-même, maîtresse de mes destinées, je dépose les armes. Les deux peuples ne peuvent pas vouloir que cet égoïsme continué jusqu'au dernier homme. »

Ce langage n'aurait-il pas à la France de sa grandeur et de son prestige.

Entrainée sur une pente fatale, trompée et trahie comme elle ne l'a jamais été, la France n'a pas à craindre, en mettant fin à cet épouvantable conflit, qu'on l'accuse de lâcheté. Elle est au dessus d'un tel soupçon. Toutes ses gloires passées protestent de son inaltérable courage ; et les défaites que nos armées viennent de subir ont montré avec éclat la valeur et la bravoure exceptionnelles de ses soldats. Ils resteront longtemps l'admiration et la terreur de l'ennemi.

La Prusse serait frappée de déshonneur si elle n'accueillait pas ces ouvertures. Combien de fois le roi Guillaume n'a-t-il pas répété qu'il ne faisait la guerre qu'à l'empereur Napoléon et non à la nation française ? Lorsqu'il a répondu à la provocation de Napoléon III en mobilisant toutes les forces de la Prusse et des deux Allemagnes, espérait-il en sortir triomphant ? Les succès les plus considérables n'ont-ils pas dépassé toutes ses prévisions ? Il a vaincu les premiers soldats du monde ; et quelle que soit la part qui revienne dans ces succès à la supériorité brutale et mathématique du nombre et des engins de destruction, la Prusse a eu une véritable orgie de gloire.

Poussera-t-elle plus loin les hostilités envers et contre un gouvernement nouveau dont les chefs revendiquent leur inébranlable fidélité au programme de la paix ? La Prusse se défendait, et elle était forcément amenée à violer nos frontières. Mais aujourd'hui, toute menace disparaît pour elle. Quelle soit fondée à réclamer le paiement des dépenses énormes que lui a coûtées la guerre, nul ne songerait à le contester. Mais qu'elle veuille, transformant du tout au tout le caractère de la lutte, convertir une guerre de conservation en une guerre de conquête, voilà ce que la raison et la justice n'admettent pas.

Il ne faut pas tenir Dieu. Le sort des armées a des retours cruels et inattendus. Une nation fière, ardente et forte comme la France se résignerait à mourir plutôt que de se dégrader. Parce que la Prusse abusant du million d'hommes qu'elle a appelés sous les drapeaux, se sera appropriée deux provinces françaises, les aura-t-elle nationalisées prussiennes ? A-t-elle la naïve illusion de croire que la Lorraine et l'Alsace se laisseront égarer et braver sous son joug de fer ? Se figure-t-elle que la France, ayant réparé ses désastres et accru ses forces ne brisera pas les chaînes dont l'invasion aura chargée ses enfants les plus intrépides ?

Si la Prusse pouvait douter, le roi Guillaume et M. de Bismarck n'auraient qu'à ou-

vrir l'histoire. Que reste-t-il à la France des conquêtes de Napoléon I^{er}, achetées par des flots de sang ? Des souvenirs plus brillants que glorieux, mais dont l'éclat vient se perdre dans les humiliations et les désastres de 1814 et de 1815.

Cette leçon ne doit pas être perdue pour le Germain enivré de ses victoires.

Quant à l'Europe, après avoir été spectatrice attentive mais désintéressée de cette immense hécatombe, elle ne peut plus se draper dans son indifférence, du moment où l'équilibre continental est si gravement menacé.

Ce n'est qu'en frémissant d'inquiétude et en se rogeant les poings qu'elle a assisté, en 1866, à l'édification de l'empire germanique. Aussi bien que nous, elle sait combien est grand le danger de cet agrandissement colossal et inouï de la Prusse. Mais quel terrible autre ment légitime ne lui inspire-t-elle pas l'absorption d'une partie de la France par l'hégémonie allemande.

L'Angleterre érigée, dernièrement encore, en *casus belli*, la violation de la neutralité belge. Comment pourrait-elle ne pas s'alarmer d'une façon bien plus vive des progrès d'un empire qui, en s'agrandissant de deux provinces françaises, rapprocherait d'elle ses canons, ses armées et sa flotte naissante ?

L'Autriche devrait s'effrayer plus encore ; car tout accroissement de la Prusse la place plus étroitement sous la domination des vainqueurs de Sadowa.

La Russie ne peut non plus demeurer impassible. L'ambition illimitée de la Prusse l'arrête dans ses aspirations vers l'Orient et l'oblige à garnir ses frontières de vedettes formidables.

La France, la Prusse, l'Europe doivent donc à cette heure désirer avec une égale passion la fin de cette épouvantable mêlée.

La civilisation et l'humanité la demandent. Le sol est jonché de ruines.

Près d'un demi-million d'hommes sont déjà tombés, blessés ou morts, au milieu des plus horribles carnages qu'il y ait jamais eus sur la terre.

En Allemagne comme en France, les femmes, les mères, les enfants pleurent ceux qu'ils ne reverront plus, et les malédiction, entrecoupées de sanglots, montent vers le ciel.

Un siège de Paris serait le siège de la France entière, qui viendrait se faire tuer sous ses remparts pour défendre la capitale du monde. Sous l'implacable loi des représailles, Paris pourrait se changer en un charnier hideux.

Asssez de sang ! Asssez de sang ! Au cri de la France républicaine, proclamant la fraternité universelle des peuples, l'Allemagne peut et doit répondre par le même cri.

La boucherie a trop longtemps duré. Elle fait peur à voir. Nous avons assez piétiné dans le sang ! — Edmond Magnier.

BATAILLE DE SEDAN

On écrit du champ de bataille de Sedan, le 4 septembre, au *Sicéle* :

« Je n'ai pu vous adresser depuis deux jours que des fragments de correspondance, tant les événements se sont succédés avec rapidité. L'arrivée de l'empereur à Bouillon, et les faits désastreux dont cette fuite est un épisode, ont retardé d'un jour ma visite au champ de bataille. J'en suis presque heureux, car ce que je vais vous écrire ne perdra rien en exactitude, et je me suis égaré bien des heures en laissant aux survivants le temps d'enterrer les morts. Telle qu'elle est aujourd'hui, cette plaine est encore un théâtre atroce, dont vous ne pouvez vous faire une idée, et devant lequel j'ai été frappé de stupeur et d'étonnement. »

« Figurez-vous des prairies au milieu desquelles serpente tranquillement la Meuse et que traverse le chemin de fer. A droite, en suivant le cours de la rivière, des mamelons en étagés, couverts de bouquets d'arbres et de taillis. A gauche, des collines non boisées, moins élevées que les précédentes et venant mourir en pente douce tout près du lit de la Meuse. Des villages semés à travers de ces coteaux : Carignan et Mouzon, l'un sur la Meuse, et l'autre sur la Chiers ; plus bas, Pouru, Bouzy, Remilly, Bazeilles et Balan ; puis, tout au fond de l'entonnoir formé par les collines, Sedan et sa forteresse. Enfin, de Sedan à la frontière belge, la route de Bouillon, qui ferme le champ de bataille avec les villages de Givonne et de la Chapelle. »

« Le 28, le maréchal Mac-Mahon, arrivant de Vouziers, de Buzancy, du Chesne, campait sur les hauteurs que je viens de vous indiquer, en vue du lit de la Meuse. Il avait derrière lui un corps ennemi considérable qui le servirait de si près depuis quelques jours, que son arrière-garde avait échangé presque constamment des coups de fusil avec les avant-postes prussiens. »

« Pour protéger le passage de la Meuse, devenu nécessaire par cette poursuite, le maréchal avait laissé sur son aile droite le général de Failly, avec 20,000 hommes et de la cavalerie, près du village de Beaumont. De Failly, faute de grand-garde, se laissa surprendre en plein midi pendant que ses soldats bivouaquaient, perdirent ses campements, et vint jeter le désordre parmi les troupes de Mac-Mahon, au moment même où celles-ci passaient la rivière à Mouzon. Ce combat devint en cet endroit très-meurtrier. Cependant Mac-Mahon réussit à passer au prix d'assez lourds sacrifices d'hommes et de chevaux. »

par la nuit recommença à quatre heures du matin. L'armée prussienne occupait les hauteurs de la rive droite et de la rive gauche, Bellevue et Givonne. L'empereur monta à cheval à six heures et demie et se porta vers la porte de Ballan où il resta une heure et demie. Voyant les troupes reculer il retourna vers neuf heures en faisant le tour de la citadelle et en passant sur le pont qui conduit à la porte de Paris. A midi l'ennemi avait fait sa jonction; nos troupes étaient en retraite sur la ville où elles entraient, épuisées de fatigue, ou privées de munitions. Le maréchal Mac-Mahon avait été blessé à sept heures du matin.

A quatre heures la résistance était devenue impossible. Le feu s'était ralenti vers six heures; il ne s'éteignit complètement qu'à huit heures. Des soldats groupés sur les remparts avaient continué à tirer jusqu'à ce qu'ils ne pussent plus résister à leurs propres contraires. Les généraux Douay, Castelnau, Reille, Vautour de Genlis étaient chargés par l'empereur de parlementer. Le général Wimpfen ne pouvait se résoudre à signer une capitulation; il espérait se faire jour à la tête d'un petit corps de 8,000 hommes; il le tenta vainement, et revint découragé.

Le 2, à six heures et demie du matin, l'empereur monta en voiture et se rendit accompagné des généraux Douay, Lebrun, Reille et Wimpfen à la porte de Bellevue où l'attendaient les officiers prussiens chargés de le conduire au quartier général de l'armée prussienne, à 3 kilomètres de là, et où il arriva à sept heures. Deux officiers généraux le reçurent dans un pavillon vitré. L'entretien s'ouvrit sur des conditions de la capitulation. Napoléon III ne s'y mêla guère. Il allait et venait dans le salon fumant des cigarettes et laissant, avec une insouciance bien étrange en un pareil moment, ses généraux et les généraux prussiens discuter. A onze heures, le roi Guillaume et le comte de Bismarck arrivèrent suivis d'un état-major très nombreux. L'entrevue de l'empereur et du roi de Prusse ne dura pas plus d'un quart d'heure. Le général Reille et M. de Bismarck y assistèrent. Guillaume IV et son ministre montèrent ensuite à cheval et passèrent une revue des troupes prussiennes qui ne se termina pas avant quatre heures.

Napoléon III étant resté seul avec les officiers prussiens, les conditions du départ furent réglées.

Le 3, l'empereur quitta le château de Bellevue à sept heures du matin. Sa suite était de cinquante-deux personnes. On prit le chemin de la Belgique. Bouillon est à cinq lieues seulement de Bellevue; on n'arriva cependant à Bouillon qu'à cinq heures du soir. C'est que, au lieu de prendre la route directe, on avait contourné la ville de Sedan et traversé successivement tous les points du champ de bataille où l'action avait été la plus vive. Déjà l'armée prussienne quittait ses positions et se mettait en marche vers Paris.

A la Chapelle, entre Sedan et Bouillon on était entré en territoire belge. Là un détachement de chasseurs belges commandé par le général Chazal avait remplacé l'escorte prussienne. A Bouillon, Napoléon III coucha dans un petit hôtel de la ville.

Il en repartit le dimanche 4 à sept heures précises du matin, arriva à Libermont à onze heures, déjeûna à l'hôtel de la Poste, et après une heure d'attente dans la gare, prit le train qui devait le mener à Verriers.

Lorsqu'il quitta cette dernière ville, suivant la route de l'Allemagne, il était trois heures et demi de l'après-midi, l'heure où tout Paris acclamait la République.

PRISE DE NAPOLÉON

Le correspondant de la *Pail Mail Gazette* lui envoie les détails suivants sur les derniers incidents de la bataille de Sedan et la prise de Napoléon.

A deux heures cinq minutes de l'après-midi, les Français abandonnèrent la colline entre Torcy et Sedan et se replièrent sur le plateau de Carat, en dehors des remparts de la ville. — Maintenant, la bataille est perdue pour les Français, dit le général Sheridan, au grand plaisir des officiers prussiens. A ce moment, les Français racontèrent et bientôt après suspendirent leurs feux. M. de Bismarck en profita pour venir causer avec ses amis anglais et américains.

« Je desirais vivement savoir ce qu'il avait fait et décidé au sujet de la neutralité menacée de la Belgique. Il me répondit aussitôt : « J'ai dit au ministre de la guerre belge que si les troupes belges formaient leur possible pour désarmer la frontière, je respecterais strictement la neutralité de la Belgique. Si, au contraire, les Belges, par négligence ou incapacité, désarmaient pas et n'arrêtaient pas tout homme en uniforme français qui mettrait le pied sur leur sol, nous suivrions aussitôt l'ennemi sur le territoire neutre avec nos troupes, parce que nous considérons la neutralité belge comme violée, d'abord par le fait que les Français ont envahi le territoire d'un coup d'œil sur les troupes belges près de la frontière, et j'avoue qu'elles ne m'ont pas donné une très haute idée de leur ardeur militaire ni de leur discipline. Quand ils ont leurs grandes tuniques, on voit beaucoup d'officiers, mais peu de soldats. » Je demandai au comte s'il croyait que l'empereur fût à Sedan. « Oh! non, dit-il, l'empereur n'est pas très sage, mais il n'est pas fou au point d'être enfermé dans Sedan. » Pour cette fois, Bismarck se trompait.

« A deux heures 45, le roi vint où je me trouvais et dit que les Français allaient essayer d'être une troupe juste au-dessous de nous, à face du 2^e corps bavarois.

« A quatre heures dix, le général Sheridan nous dit que Napoléon et Loulou étaient à Sedan.

« Personne ne voulait le croire.

« A trois heures 20 les Bavarois, non-seulement continuèrent à se maintenir dans les fortifications de Sedan, mais ils s'avancèrent de maison en maison.

« A quatre heures, s'engagea une lutte fort vive pour la possession de la crête au-dessus de Bazailles. Une fois cette possession prise, Sedan est balayé de tous côtés par le canon prussien. Tout cela était fini à quatre heures 40, et à partir de ce moment il n'y avait plus de doute sur le sort de Sedan.

« A cinq heures, on suspendit la canonnade sur toute la ligne. Peu de gens savaient encore qu'elle en était la raison. Jugez de notre surprise quand, cinq minutes après, nous vîmes arriver un officier français, escorté par dix hommes, venant au grand trot sur la route escarpée de Sedan vers notre poste. Un des hommes portait un plumet blanc au bout d'un bâton, en guise de drapeau parlementaire. Ce messager était un colonel français venant traiter des conditions de la capitulation.

« Après une courte conférence entre le roi et le général de Moltke, on dit au messager que dans une affaire aussi importante, que la capitulation d'une place forte et d'un million d'hommes, il fallait envoyer un officier de haut rang.

« Vous devez donc retourner à Sedan et dire au gouverneur de la ville qu'il ait à se rendre en personne auprès du roi de Prusse. Si dans une heure il n'est pas ici, nos canons rouleront le feu. Vous pouvez dire au commandant qu'il est inutile de demander d'autres conditions, qu'une soumission sans conditions. » A six heures 30 minutes, il y eut un cri parmi les membres de l'état-major du roi : « L'empereur est là ! » Puis des hurlements bruyants et prolongés. Bientôt nous attendîmes avec impatience l'arrivée d'un second parlementaire, et au bout de dix minutes le général Reille arriva à cheval, portant une lettre pour le roi de Prusse. Dès que le général français fut en vue, la faible escorte de cuirassiers et de dragons que nous avions avec nous forma la haie sur deux lignes derrière le roi.

« En face de l'escorte était l'état-major et, à dix pas en avant, le roi était debout pour recevoir le général Reille qui, comme nous l'avons dit, portait une lettre autographe de l'empereur Napoléon. L'empereur écrivait : « Ne pouvant pas mourir à la tête de mon armée, je viens mettre mon épée aux pieds de Votre Majesté ! »

« On ne voit pas bien ce qui empêchait Napoléon III de mourir, comme l'ont fait des milliers de ses braves soldats, l'épée à la main, en faisant face à l'ennemi.

« Après la réception de cette étrange missive, il y eut une courte consultation entre le roi, le prince royal (qui était descendu de la colline en apercevant le drapeau du parlementaire), Bismarck, von Roon et Moltke.

« Après quelques minutes de conversation, le roi s'assit sur une chaise en roseau et écrivit sur une autre chaise, maintenant sur une table basse par deux aides de camp, un billet à l'empereur où il l'invitait à se rendre le lendemain matin au quartier général du roi de Prusse, à Vendresse. Pendant que le roi écrivait, le comte Bismarck s'approcha des généraux Sheridan, Forsyth et de moi, et nous serra la main de bon cœur. « Recevez mes sincères félicitations, dit Sheridan, je ne puis comparer la capitulation de Napoléon qu'à celle du général Lee à Appomatox Court-House. »

Quand vint mon tour de serrer la main du comte, je ne puis m'empêcher de lui dire : « Vous devez être fier d'avoir si largement contribué au gain de cette journée. »

(Ici le correspondant cite les paroles de M. de Bismarck, qui ont déjà été citées).

« Je demandai au comte si l'empereur était pris avec son papa; mais personne n'en savait rien, et à vrai dire personne ne s'inquiétait de savoir où était cet enfant. Quand le roi eut fini sa lettre, il la donna lui-même au général Reille, qui attendait debout et déconcerté, avec les médailles d'Italie et de Crimée reluisant sur sa poitrine aux derniers rayons du soleil couchant.

« A neuf heures 40, le général repartit pour la ville assiégée, escorté par deux dragons, et le plumet qui a servi de drapeau parlementaire dans cette journée mémorable m'a été offert en souvenir.

« Nous étions fort altérés; l'aide de camp de Bismarck apporta deux bouteilles de bière belge. Le comte en partagea une avec les généraux Sheridan, Forsyth et moi, disant qu'il buvait à l'union plus étroite des trois grands peuples teutoniques. »

Le correspondant du *Times* complète le récit qui précède par les détails suivants sur la reddition de Napoléon :

« Le général Reille qui remporta dans Sedan la réponse du roi, informa le général de Wimpfen que l'armée devait se rendre tout entière avec canons, chevaux, matériel de guerre, etc.

« Après le départ du général, le roi retourna à Vendresse et le prince royal à Chiny, où il fut à souper du champagne destiné à Napoléon. Il capturé par un régiment de dragons prussiens.

« Les divers corps d'armée, au nombre de sept, reçurent l'ordre de se serrer en cordon autour de la ville, et quand les feux furent allumés, Sedan ressembla à une grande tache noire dans une large ceinture de feu qui éclairait le ciel.

« A dix heures du matin la ville devait être bombardée si les conditions de la capitulation n'étaient pas acceptées.

« L'empereur en se levant, le lendemain, de bonne heure, vit une forêt de fer et d'acier, dans les vallées et sur les collines, des batteries postées sur les éminences, et de la cavalerie dans les plaines, aussi loin que le regard pouvait atteindre. Il prit enfin une décision. Il voulait voir le roi et obtenir quelque adoucissement aux conditions. Suivi de quelques officiers d'état-major à cheval, il descendit la route de Sedan en coupé.

« Le comte Bismarck était à lui, à Donchery, quand un officier vint, en courant, lui annoncer que l'empereur arrivait pour le voir, lui et le roi. Le comte s'habilla à la hâte et courut au-devant de l'empereur. Le cortège arrivait à la porte de la ville. A l'approche de Napoléon, Bismarck se découvrit et resta debout, son casque à la main, et, sur son signe que lui fit l'empereur de se couvrir, il répondit : « Sire, je reçois Votre Majesté comme je recevrais mon royal maître. »

« A quelques toises de la ville sale de Donchery, il y avait une maisonnette habitée par un ussard. Le comte de Bismarck s'y dirigea et entra le premier. La pièce n'était pas engorgée. Le comte monta le premier et trouva l'appartement encombré par le métier du tissard. Il redescendit et vit l'empereur assis sur une pierre devant la porte. On apporta deux chaises de la chaumière. L'empereur s'assit sur l'une et Bismarck sur l'autre à sa gauche. Les officiers qui avaient accompagné l'empereur étaient à quelque distance sur une petite pelouse devant la chaumière. La conversation se continua un jour entier. Elle ne l'est encore que partiellement. Le comte Bismarck ne peut obtenir aucune assurance au sujet de la paix. Napoléon déclara qu'il n'avait absolument aucun pouvoir. Sur quoi Bismarck reprit qu'il était inutile de prolonger la conversation sur la politique et qu'il ne servirait de rien de voir le roi. L'empereur exprimait néanmoins un vif désir de voir le roi en personne. Bismarck répondit que ce serait impossible tant que la capitulation n'aurait pas été signée, et là-dessus la conversation finit ainsi que l'entrevue.

« L'empereur se retira pour se consulter avec ses officiers. C'était un moment terrible. La garnison de Sedan était furieuse à l'idée d'une telle capitulation. D'un autre côté, 600 canons étaient là prêts à venir sur la ville une grêle de boulets et de bombes. La résistance était impossible.

« A la fin, il fut convenu que les officiers garderaient leurs armes et seraient mis en liberté sur parole, après avoir pris l'engagement de ne plus servir contre le roi de Prusse pendant la durée de la guerre. A 44 heures 12, la capitulation fut signée, telle que l'avaient arrangée M. de Moltke et le général de Wimpfen.

« Alors seulement le roi de Prusse eut une entrevue avec son prisonnier sur une hauteur boisée, dont les pentes descendent vers

la Meuse. Ce fut dans une jolie maison de campagne, toute neuve, à quelque distance de Sedan, et ayant des sortes de vitres aux angles. Elle est entourée de parterres et d'une petite plantation, qui la sépare de la route.

« A deux heures, le roi avec sa garde et son état-major, une escorte de cuirassiers et accompagné du prince royal, descendit dans cette maison, qui était admirablement meublée, et y reçut l'empereur, qui arriva avec sa suite, sous la conduite d'une escorte, qui se rangea sur l'avenue en face des cuirassiers prussiens. Le roi et le prisonnier se retirèrent dans une des salles attenantes au salon du rez-de-chaussée, et on put les voir engager dans une sérieuse conversation. Après l'entrevue, Napoléon causa quelques instants avec le prince royal, et il parut très ému en parlant de la réception que le roi lui avait faite.

« Sa grande préoccupation était de ne pas se voir exhibé aux yeux de ses propres soldats. Mais il arriva qu'en voulant échapper à ce désagrément, il fut exposé à une grande humiliation, car pour lui faire éviter Sedan, on dut lui faire traverser les lignes de l'armée allemande. »

« 3 septembre, 9 heures du matin.

« L'empereur prisonnier vient de passer sous nos fenêtres, dans la grande rue de Donchery. Il pleut à verse et une colonne de troupes wurtembergeoise bloque au garde la voie. Le cortège était précédé d'une troupe de hussards noirs. Puis venait le coupé de l'empereur. Il portait le képi et le petit uniforme d'un lieutenant général, avec l'étoile de la Légion d'honneur sur la poitrine.

« Il paraissait excessivement abattu, et des lignes noires cernaient ses yeux, qui cependant étaient attentifs à ce qui se passait, car il salua un anglais qui accourut pour le voir et qui se découvrit. A côté de lui était un officier, je crois Achille Murat.

« Les chevaux étaient dignes des écuries impériales. Les deux postillons étaient aussi fringants que s'ils eussent été au bois ou sur le chemin de Saint-Germain. Eux et ceux qui étaient derrière portaient de longs water-puffs des chapeaux cirés et la corde impériale.

« Le coupé s'était arrêté un instant, mon compagnon de voyage s'écria : « Quel changement depuis que le prince Napoléon logeait dans une maison de Londres ! » Napoléon avait sa main à sa moustache, qui avait les deux pointes raides bien connues. Mais il ne la tortillait pas avec un mouvement nerveux, et l'émotion qu'il avait montrée hier, en parlant au prince royal du bienveillant accueil du roi, avait disparu. Avec le gant qu'il tenait dans sa main, il essuya les larmes qui perlaient dans ses yeux, et pendant quelques instants il parut accablé. Après le coupé venait le char à bancs, traîné par des pècherons normands, et rempli d'officiers prussiens et français. Parmi les premiers étaient le général Bosen et le prince de Lyman, chargés du service de l'empereur.

« Dix ou onze voitures impériales, fourgonnes ou chars à bancs, venaient ensuite, remplis d'officiers, puis quelques officiers français à cheval, et une longue file de chevaux de selle et de renfort, montés par 60 grooms et enfin un détachement de hussards noirs fermait la marche.

« Sur la demande répétée de l'empereur de ne pas être montré à ses soldats, le gouvernement prussien a demandé aux autorités belges la permission de faire le passer avec sa suite et son escorte sur leur frontière, d'où il sera envoyé en Allemagne. »

Un officier supérieur de l'armée, parti de Sedan le 3, à 4 heures du soir, et venu à Paris par la Belgique, avec un passe-port prussien, nous annonce qu'en vertu de la capitulation signée par Wimpfen, les officiers ont été libérés de se retirer prisonniers en Prusse ou de rentrer en France. On leur a laissé leurs armes, leurs bagages, même leur monture. Quant aux soldats, ils ont été désarmés et dépouillés. A ceux qui se trouvaient porteurs de quelque argent, on a laissé cinq francs et pris le surplus.

Le général de Failly n'a point été tué : c'est la mort du général de division Cuyot de Lesparre qui a donné lieu au bruit de la catastrophe couru sur le commandant en chef du 5^e corps. Le général de Lesparre a eu les entrailles enlevées par un éclat d'obus, au milieu de la grande place de Sedan. Il sortait de déjeuner et causait paisiblement avec quelques officiers, lorsque sur la ville tombèrent des projectiles à l'un desquels il a dû la mort.

Il est incontestable, et pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque c'est un fait avéré, que l'artillerie prussienne se trouve bien supérieure à la nôtre, sous le double rapport de la portée et de la rapidité du tir. Les canons prussiens ont une demi-portée de plus que les nôtres et le système de les charger par la culasse, double, si même il ne triple, le nombre des coups dans un même temps donné.

Les fusils chassepot, au contraire, l'emportent incontestablement sur les fusils à aiguille. Nous leur devons d'avoir pu tuer, malgré nos désastres, beaucoup plus de monde à l'ennemi que l'ennemi ne nous en a tué.

Sedan est une vieille ville forte dont l'enceinte n'a été ni renforcée, ni même entretenue convenablement. Il lui eût été impossible de tenir contre un siège. D'ailleurs, pour une masse d'hommes si considérable, les vivres manquaient.

La ville de Sedan était si encombrée de troupes françaises et d'impedimenta de toute nature, que les places, les rues, les fossés, les églises, les rez-de-chaussée n'offraient partout qu'une masse compacte. L'infection d'une grande quantité de chevaux morts, s'y faisait déjà sentir.

Le maréchal Bazaine n'est pas littéralement renfermé dans Metz. Il stationne sur les plateaux élevés qui entourent cette ville et ne rentre jamais que momentanément dans l'enceinte de ses forts.

BOURSE DE PARIS

Cours de clôture d'aujourd'hui 9 septembre.

Trois p. 400..... 54 60 1/2
Quatre et demi p. 400..... 83 1/2

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

COMPIÈGNE

Nous enregistrons aujourd'hui avec un patriotique empressement le décret du gouvernement provisoire qui convoque les électeurs pour le 16 octobre prochain, à l'effet d'élire 750 constituants.

Cet acte est un hommage à la souveraineté de la nation qui pourra, espérons-le, se prononcer en toute liberté sur la forme qu'il convient de donner à la Constitution.

F. VALLIER.

Par décret en date du 7 septembre 1870, M. Jeannerod a été nommé préfet de l'Oise, en remplacement de M. Léon Chevreau.

M. Jeannerod, si nous ne nous trompons était dernièrement rédacteur du journal le Temps.

Par décret du 7 septembre, M. René Goblet, avocat à Amiens, est nommé procureur général près la cour d'appel d'Amiens.

Le conseil municipal, ainsi que nous l'avons annoncé, se réunit, à l'hôtel-de-ville, tous les jours, à quatre heures.

Il a dans sa séance de mardi, donné son adhésion au nouveau gouvernement proclamé le 4 septembre.

Judi, le conseil a ouvert un crédit de 450 à 200 fr. destiné à pourvoir aux premiers frais d'équipement d'un détachement de volontaires partant pour aller concourir à la défense de Paris. Il a, dans la même séance, arrêté que les habitants qui quittent la ville dans les graves circonstances où nous nous trouvons ne sauraient échapper à aucune des charges qui pèsent sur les citoyens qui restent à leur poste (il y en a, entre autres, pris des mesures pour les imposer au maximum des logements militaires).

Les moyens d'assurer l'approvisionnement et l'alimentation de la ville sont toujours l'objet des vives préoccupations du conseil, et il vient d'étendre au commerce de la boucherie et de la charcuterie la garantie dont il avait déjà admis le principe en faveur de la boulangerie.

Les propriétaires et éleveurs peuvent donc, en amenant leurs bestiaux à Compiègne, profiter de la garantie ainsi accordée par le conseil.

Le conseil municipal de Compiègne siège tous les jours à l'hôtel-de-ville. Il nous fait connaître, lorsque des décisions sont prises, le résultat de ses délibérations. Nous avons à ce sujet un vœu à émettre. C'est que chaque fois, le secrétaire du conseil fasse suivre la note qu'il nous communique, des noms des membres présents, et des absents.

Il est bon que nous sachions quels sont les conseillers qui remplissent leur mandat et ceux, s'il y en a, qui croient devoir s'en abstenir.

Contrairement aux bruits qui ont circulé, les Prussiens n'ont pas encore pénétré dans le département de l'Oise. Mais leur arrivée ne saurait beaucoup tarder. Ils doivent être dans l'Aisne.

Un courrier de Crèpy-en-Valois nous a appris que des régiments français avaient traversé mardi matin cette ville, se repliant sur Paris, et avaient annoncé la présence de l'ennemi aux portes de Soissons.

A Crèpy, les services publics ont cessé de fonctionner. Les habitants, privés de nouvelles par suite du départ du receveur des postes, ont organisé à leur frais un service pour le transport des journaux et des lettres.

Un journal annonce que le génie a fait sauter le pont de Compiègne. Cette nouvelle est inexacte, jusqu'à présent.

Nous assistons à Compiègne, depuis le commencement de cette semaine, à un spectacle des plus tristes et des plus navrants. Nos routes et nos rues ne présentent qu'une longue file de voitures chargées de meubles, de grains et de fourrage. Au milieu de ces voitures sont entassés des quantités de femmes et d'enfants, recevant sur le dos une pluie qui ne cesse de tomber; ce sont de longues files d'animaux de toutes sortes, des troupeaux de bœufs, de vaches, de moutons, à perte de vue.

Avant-hier, la route d'Attichy était couverte par ces longues files d'émigrants venant presque tous du soissonnais.

Tous ces braves gens s'enfient, emportant tout ce qu'ils peuvent, laissant leurs habitations à la grâce de Dieu.

On voit ici? Beaucoup on s'en vaient rien, hélas! Ils craignent l'invasion, le feu et le pillage; ils partent devant eux, sans but arrêté.

Les deux bataillons de la garde mobile de l'Oise, casernés à Compiègne, attendent avec une patriotique impatience, l'ordre de partir pour Paris. Depuis lundi, ils sont prêts, et d'heure en heure, ils s'attendent à monter en chemin de fer.

Il semble que le temps, depuis dimanche, veuille se mettre à l'unisson des événements. Ce ne sont que coups de vent, pluie et orages. Quelques éclaircies apparaissent de temps à autre. La sérénité passagère du ciel ressemble parfois dans l'âme, durent une seconde et disparaissent bientôt pour faire place aux sombres préoccupations qui nous assiegent tous.

Mercredi soir, un individu se disant commissaire du gouvernement, s'est fait un mauvais parti, dans un café, en insultant la population de Compiègne. Un énergique citoyen de la ville, blessé des propos qu'il entendait, lui a pris de se faire connaître. Notre quidam a balbutié quelques mots, mais comme il avait à justifier de la qualité qu'il s'attribuait, il a été conduit, ou plutôt porté au poste de la mairie, par les personnes présentes.

Il a été relâché, du reste, quelques instants après, et onques depuis n'en a entendu parler.

Les opérations du tirage au sort et de la révision continuent dans notre arrondissement.

Voici quels en sont les résultats : Canton de Guiscard. — Inscrits 67. Bons pour le service 32, dont 4 mobiles. — Exempts 35.

Canton d'Attichy. — Inscrits 98. Bons pour le service 60, dont 4 mobiles. — Exempts 38.

Canton de Reims. — Inscrits 93. Bons pour le service 47, dont 4 mobiles. — Exempts 46.

On lit dans le *Moniteur de l'Oise* : Il est arrivé à Beauvais 107 prisonniers venant de Reims, et escortés par 20 gendarmes.

mes. Ils ont été écroués à la prison.

Parmi les prisonniers se trouvent 97 soldats qui ont pris part au pillage de la gare de Reims, après la levée du camp de Châlons.

L'ex-secrétaire général du ministère de l'intérieur, M. Léon Chevreau, a adressé à l'un de ses collaborateurs une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Bruxelles, 5 septembre.

Mon cher ami,

Vous savez ce que je vous ai dit hier au ministère en remettant le service à M. Gambetta.

Mon frère et moi nous serons les courtisans du malheur; nous ne quitterons pas l'impératrice.

Nous avons réalisé notre projet; nous ne sommes plus en France.

Je voudrais que l'on connût bien les motifs de notre départ, et je m'en fie à vous pour que personne ne puisse s'y tromper.

En mettant l'impératrice en wagon, elle nous a dit :

— Vous viendrez me rejoindre, n'est-ce pas? Quand on est malheureux, on n'a pas beaucoup d'amis.

Nous faisons ce qu'elle a désiré.

Signé : LÉON CHEVREAU.

Hier jeudi, la police de Compiègne a constaté le suicide de M. A. G..., cultivateur à Saint-Germain, qui a mis fin à ses jours en se pendant dans son domicile. On attribue cette funeste détermination au dérangement de ses facultés intellectuelles ébranlées par le chagrin qu'il éprouvait du départ de ses fils pour l'armée.

Mardi matin, la gendarmerie de notre ville a arrêté cinq individus sous la prévention de vagabondage et mendicité. Ce sont ces cinq individus que le correspondant du *Figaro* qui se trouvait ici ce jour-là, a pris pour des espions prussiens.

Un jeune homme nommé Grameaux, a été mis à la disposition de la justice sous l'inculpation de violences exercées contre M. Désiré Legris, marchand de vin près le chemin de fer.

Les mendiants et les vagabonds sont nombreux par le temps qui court. On en a arrêté à Cuisse-la-Motte, à Boulogne-la-Grasse, à Cuvilly et à Moyvillers.

A l'audience du lundi 5 septembre, la cour d'assises de Beauvais a condamné à deux ans de prison un nommé Germain-Lecière, de Berthecourt, pour vols commis à Berthecourt, Hermès et Warluis, à l'aide d'escalade et d'effraction.

Un nommé Péru, repris de justice déjà dix fois condamné, a été de nouveau puni de cinq années de travaux forcés, pour un vol commis, le 28 juillet, à Sénéfontaine.

Mercredi 31 août 1870, les avocats du barreau de Beauvais se sont réunis dans la chambre de leurs délibérations, pour procéder à l'élection du conseil de leur ordre.

Ont été élus membres du conseil de l'ordre, pour l'année judiciaire 1870-71 :

M. Bouré, Marcel-Leroux, De Saint-Thomas, Blanchet, Renaud-Rose.

Ensuite, les membres du conseil de l'ordre ont procédé à l'élection du bâtonnier et du secrétaire.

M. Marcel Leroux a été élu bâtonnier.

M. Renaud Rose a été nommé secrétaire.

Quatre magnifiques bœufs en excellent état vont être abattus (un tous les deux jours) et vendus à la criée, à la halle à la viande.

Cette vente a lieu avec l'agrément de l'administration municipale dans l'intérêt des habitants, la viande étant d'excellente qualité et pouvant, avec une salaison, être parfaitement conservée.

Le tambour de ville annoncera la première vente.

PROCLAMATION

Habitants de l'Oise,

Le Gouvernement de la Défense nationale m'appelle à l'honneur de siéger parmi vous.

Je viens vous demander votre confiance et votre concours, non-seulement pour maintenir l'ordre, plus essentiel que jamais dans les graves circonstances où nous nous trouvons, mais aussi pour affronter avec courage et dignité les épreuves qu'un régime de silence et d'incapacité a déchaînées sur notre patrie.

Les autorités du département sont unies avec moi et je suis uni avec elles dans la résolution d'opposer à l'ennemi toute la résistance qui sera possible, de lui présenter en tout cas, si notre malheur veut qu'il soit le plus fort, le visage ferme et calme qui convient aux citoyens de ce pays illustre dans l'histoire, et qui, soyez-en sûrs, imposera aux étrangers le respect.

Pour faire pénétrer ces sentiments dans la population, je fais appel à tous les hommes de tous les partis.

Quand même les instructions que j'ai reçues du Gouvernement de la République, quand même mon caractère personnel ne m'inclinerait pas à une grande conciliation, elle ne serait consignée par les événements actuels, qui ne doivent laisser place qu'aux préoccupations patriotiques.

Le ministre auquel j'obéis m'a recommandé de n'en pas avoir d'autres, et j'en suis convaincu comme lui, la

